

**Rectorat de l'académie de Créteil**  
**Secrétariat général**  
**DRRH**  
Tél : 01 57 02 62 77  
Mél : [ce.drh@ac-creteil.fr](mailto:ce.drh@ac-creteil.fr)  
4, rue Georges-Enesco  
94 010 Créteil Cedex  
[www.ac-creteil.fr](http://www.ac-creteil.fr)

**COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION ACADÉMIQUE**  
**Séance du 24 janvier 2025**

**Ordre du jour :**

- Adoption du compte-rendu de la séance du 09 juillet 2024
- Points pour information
  - Prévisions d'effectifs pour la rentrée 2025
  - Evolution de la carte des langues et des enseignements de spécialité
- Points pour examen
  - Répartition des moyens du 1er degré pour la rentrée 2025
  - Répartition des moyens du 2nd degré pour la rentrée 2025
- Questions diverses

Annexe 1 – Liste des participant(e)s

Le CSA-A s'est réuni le 24 janvier 2025 à 14H00 sous la présidence de Mme Julie BENETTI, rectrice de l'académie.

**Mme la présidente** ouvre la séance à 13H45, constate que le quorum est atteint et rappelle l'ordre du jour.

**M. HUGUET** assure le secrétariat de séance.

**Mme PLARD** (FSU) est désignée secrétaire adjointe.

**MM. LOGOTHETIS** (FSU) ; **ALBAREDE** (FNEC-FP FO) ; **DIAZ** (UNSA Education) ; **SAUTTEREAU** (SUD Education) et **Mme MARJAULT** (CGT Educ Action) donnent lecture de déclarations liminaires jointes au procès-verbal.

**Mme la présidente** estime que le schéma d'emplois pour le premier degré, notifié à l'académie, contribuera à améliorer les conditions d'apprentissage. Elle annonce le renforcement des brigades départementales et rappelle que la responsabilité de l'école inclusive est partagée avec le secteur médico-social.

Elle indique avoir demandé aux IEN de concentrer leurs efforts d'accompagnement sur les écoles accueillant les élèves les plus fragiles.

Elle précise que l'académie travaille en étroite collaboration avec les collectivités de rattachement afin que la réalisation de travaux ou d'interventions dans les établissements ne dégradent pas les conditions de travail des agents.

Elle rappelle que l'exercice du droit de retrait doit être réalisé dans le strict respect du cadre réglementaire.

Un GT chargé d'étudier cette question rendra bientôt ses conclusions.

Elle souligne également l'existence d'un plan académique de prévention des RPS et la mise en place d'un GT dédié. Elle ajoute que les services du rectorat et des DSDEN sont pleinement mobilisés sur cette question.

Elle salue la rigueur et la précision des prévisions d'effectifs du second degré réalisées par le papp, estimant ces travaux particulièrement remarquables.

Elle précise que les budgets consacrés aux LP et LEGT sont indicatifs et susceptibles d'évoluer en fonction des besoins des établissements et des formations choisies par les élèves. La majorité des moyens sera consacrée à la voie professionnelle, bien que l'évolution des flux reste difficilement prévisible. La répartition présentée au cours de ce CSA est donc appelée à évoluer.

Enfin, elle informe qu'un GT sera chargé, dans le prolongement des jeux olympiques et paralympiques, d'explorer les leviers permettant de renforcer l'inclusion des élèves par le biais de la pratique d'activités physiques et sportives.

### **I ) Adoption du compte-rendu de la séance du 09 juillet 2024**

Les procès-verbaux des 9 juillet, 13 septembre et 10 octobre 2024 seront soumis à approbation lors du prochain CSA.

### **II ) Examen des points soumis pour information**

#### **1) Prévisions d'effectifs pour la rentrée 2025**

**Mme LAMBOLEZ (cheffe du PAPP)** rappelle que les documents ont été communiqués aux organisations syndicales. Les prévisions tiennent compte des dynamiques démographiques observées dans les académies de Créteil et Versailles. Le premier degré enregistre une baisse d'environ 1 %, tendance amenée à se poursuivre. Au niveau national, cette baisse devrait atteindre 1,5 % dans le secteur public. Dans le second degré, l'évolution de la population scolaire reste positive. Les effectifs de la voie professionnelle ont progressé sur l'ensemble du cycle.

**Mme ROUSTAN (FSU)** souligne un écart d'environ 1 000 élèves entre les données issues du DOS et celles du PAPP, et demande des précisions sur la répartition des élèves entre les différentes rubriques.

**Mme LAMBOLEZ** répond qu'il s'agit de deux exercices distincts, et que l'écart constaté –1130 pour les collèges et lycées – est intégralement compensé dans le cadre du rapprochement entre les effectifs constatés et les prévisions.

#### **2) Evolution de la carte des langues et des enseignements de spécialité**

**Mme DALLE MESE (SGA P2)** rappelle que l'évolution de la carte des enseignements de spécialité a été abordée lors du GT du 13 décembre. 6 demandes d'ouverture ont été validées par la commission réunie le 5 décembre (4 AMC, 1 ETPCS et 1 NSI). La CASEAA a émis un avis favorable à l'ouverture de l'EDS arts, cinéma et audiovisuel au lycée Flora-Tristan de Noisy-le-Grand.

S'agissant des langues, 26 des 31 demandes présentées ont été validées.

**Mme ROUSTAN** observe que le financement de groupes de spécialités au-delà des quotas attribués (3 en première et 2 en terminale) s'effectue sur la marge d'autonomie de l'établissement.

**M. CHERFI (SGA)** répond qu'une dotation spécifique a été attribuée aux petites structures pour leur permettre de financer les EDS en lien avec le nombre de divisions.

**M. ALBAREDE** estime que l'autonomie pédagogique conférée aux établissements les contraints à sacrifier les spécialités rares, sur fond de restrictions budgétaires.

**Mme la présidente** réaffirme que l'existence de spécialités rares contribue à l'attractivité des établissements. Toutefois, elle reconnaît les difficultés croissantes à inciter les élèves à les choisir, et souligne la nécessité de travailler sur l'attractivité de ces enseignements.

### **III ) Analyse des points soumis pour examen**

**M. CHERFI** rappelle qu'un vote unanimement défavorable des représentants du personnel sur ces questions ne conduit pas automatiquement à la convocation d'une instance de repli.

#### **1) Répartition des moyens du 1er degré pour la rentrée 2025**

**M. CHERFI (SGA)** indique que 30 moyens d'enseignement ont été supprimés (contre 470 au niveau national). Il explique qu'une réduction d'effectifs corrélée à la baisse de la démographie aurait pu justifier la suppression de 300 ETP sans altérer le P/E académique. Cette réduction, modeste à l'échelle de l'académie, devrait permettre une amélioration notable du P/E de chaque département, améliorant les conditions d'enseignement, facilitant les remplacements et soutenant les politiques d'inclusion scolaire.

**M. ALBAREDE** annonce que son organisation syndicale votera contre cette répartition, en cohérence avec les revendications des écoles.

#### **2) Répartition des moyens du 2nd degré pour la rentrée 2025**

**Mme DALLE MESE** rappelle que l'obtention d'une dotation supplémentaire de 320 ETP a permis de prendre en compte l'évolution démographique et le déploiement de dispositifs d'accompagnement en collèges, tout en maintenant le H/E des EPLE.

**Mme la présidente** précise que 27 suppressions de postes sont anticipées en voie générale et technologique, contre 217 créations en voie professionnelle. Cette répartition reste indicative.

**Mme DALLE MESE** ajoute que ces répartitions sont susceptibles d'évoluer jusqu'en juin, en fonction des discussions avec les représentants du personnel. Elle réfute l'existence de « matelas de sécurité » permettant d'effectuer, en toute discrétion, des ajustements arbitraires de dernière minute préjudiciables à la dotation de certains établissements.

**M. SAUTTEREAU** s'interroge sur le niveau d'autonomie laissé aux collèges dans la mise en place des groupes de besoins.

**Mme la présidente** indique que les équipes pédagogiques devront partir des besoins des élèves, notamment en français et en mathématiques. La diversité des organisations pédagogiques mises en place reflétera l'autonomie laissée aux établissements.

**Mme SCHEIDEL (FSU)** constate, depuis un an, une augmentation marquée des formations de niveau 4 et 5, au détriment des ouvertures de classes de BTS.

**M. CHERFI** répond qu'il convient de distinguer les parcours diplômants (BTS) des certificats de spécialisation, qui visent à répondre aux attentes du marché du travail et à améliorer l'employabilité des élèves.

**M. LOGOTHETIS** estime que la suppression de 28 classes de collège et la création de 18 classes n'est pas compensée par l'attribution de 7 ETP supplémentaires. Il annonce que son syndicat votera contre cette proposition de répartition.

**Mme DALLE MESE** informe que l'académie a obtenu 3 ETP pour les personnels de direction, 5 pour les personnels administratifs et 22 pour les CPE. 3 ETP de CPE seront affectés dans les trois collèges créés cette année, les 19 autres relevant du plan pour la sensibilité scolaire.

**M. CHERFI** soumet les propositions de répartition des moyens des 1er et 2<sup>nd</sup> degré pour la rentrée 2025 au vote.

La proposition de répartition des moyens du 1er degré est rejetée à l'unanimité.

La proposition de répartition des moyens du 2<sup>nd</sup> degré est rejetée à l'unanimité avec une abstention.

#### **IV ) Examen des questions diverses**

##### **1) Viviers de remplacement**

**M. CHERFI** informe que l'académie dispose d'ETP consacrés aux suppléances en mathématiques, anglais, espagnol et histoire-géographie. Il est pendant difficile de fournir des chiffres précis sur les ETP disponibles, les agents affectés à des suppléances n'étant pas toujours reconduits dans les bases de données.

##### **2) Prévisions d'effectifs**

Cette question sera traitée ultérieurement.

##### **3) Transmission des fichiers agapes**

**M. CHERFI** informe que de nouvelles listes, tenant compte des consignes du BO, seront envoyées aux représentants du personnel.

4) DHG des lycées

**M. CHERFI** répond que les calendriers de la DOS, de la DPE et les fichiers DHG seront envoyés lundi aux représentants du personnel afin qu'ils puissent préparer le prochain GT.

5) Remboursement des frais de transport des AED

**M. CHERFI** précise qu'aucun changement n'est intervenu en la matière.

6) Conclusion par les chefs d'établissement de contrats d'AED de courte durée

**M. CHERFI** informe avoir rappelé aux chefs d'établissement, dans un courrier du 4 novembre, que ces contrats ne pouvaient être conclus que dans des situations particulières.

7) Part des stagiaires 18 heures et des stagiaires 9 heures pour la rentrée 2025

**M. CHERFI** répond que les opérations de calibrage avec le ministère sont en cours et que cette information leur sera communiquée ultérieurement.

8) Détails et répartition des effectifs par niveaux dans le premier degré

**M. CHERFI** répond que ces chiffres sont disponibles auprès de l'EAFC.

9) Montants des enveloppes « devoirs » faits et PACTE

**M. CHERFI** répond qu'elles sont encore en phase d'arbitrage.

10) Dispositifs d'accompagnement des classes de quatrième et de troisième

**M. CHERFI** rappelle que les établissements disposent d'une liberté totale dans la mise en place des modalités pédagogiques les plus pertinentes compte tenu de leur organisation et des besoins de leurs élèves.

11) Effectifs et répartition par département des trois prépas métiers

**M. CHERFI** répond que la DOS communiquera ces informations aux représentants du personnel.

12) Intégration de la 26<sup>e</sup> heure de soutien et d'approfondissement en français et en mathématiques

**M. CHERFI** répond que les moyens affectés à la mise en place des groupes de besoins en sixième et en cinquième figurent dans la DHG des collèges et seront reconduits à la rentrée. Aucun changement n'est à prévoir.

La séance est levée à 16h55.

**POUR LA PRÉSIDENTE  
ET PAR DÉLÉGATION**



**Mehdi CHERFI**

**LE SECRÉTAIRE DE SÉANCE**



**Emeric HUGUET**

**LA SECRÉTAIRE ADJOINTE**



**Marie-Hélène PLARD**

**ANNEXE 1 - LISTE DES PARTICIPANT(E)S**

**REPRESENTANT(E)S DE L'ADMINISTRATION**

| <b>NOM et FONCTION</b>                                                                                    | <b>EMARGEMENT</b> | <b>NOM et FONCTION</b>                                                                             | <b>EMARGEMENT</b> |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|
| Mme Julie BENETTI<br>Rectrice de l'académie de Créteil                                                    | PRÉSENTE          | M. Mehdi CHERFI, secrétaire général                                                                | PRÉSENT           |
| Mme Valérie DEBUCHY, directrice académique<br>des services de l'éducation nationale de Seine-<br>et-Marne | PRÉSENTE          | M. David BERAHA, secrétaire général adjoint, directeur<br>des relations et des ressources humaines | PRÉSENT           |
| Mme Sandrine LAIR, directrice académique des<br>services de l'éducation nationale de Seine Saint<br>Denis | PRÉSENTE          | M Frédéric MULLER, secrétaire général adjoint, en<br>charge du pôle budget et finances             | PRÉSENT           |
| M. Gregory PREMON directeur académique des<br>services de l'éducation nationale du Val de<br>Marne        | PRÉSENTE          | Mme Francette DALLE MESE, secrétaire générale<br>adjointe en charge des politiques éducatives      | PRÉSENTE          |

|                                              |          |                                                                                                                 |          |
|----------------------------------------------|----------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|
| M. Julien LALIVE, chef de la DPE             | PRÉSENT  | M. Vincent BENAVENT, secrétaire général adjoint en charge du pôle modernisation informatique et de l'immobilier |          |
| Mme Anne TANGUY, cheffe de la DPAE           |          | Mme Elisabeth BOYER, cheffe du SAIO                                                                             | PRÉSENTE |
| M. Charles NAIM, chef de la DE               | PRÉSENT  | Mme Rachel HENRY, adjointe au directeur des relations et ressources humaines                                    |          |
| Mme Sandrine BOVARD, cheffe de la DE-DOS     | PRÉSENTE | Mme Sonia CHARLES, adjointe au directeur des relations et ressources humaines                                   |          |
| Mme Marie-Laure De-Bue, Directrice de l'EAFC | PRÉSENTE | Mme Alexandra DEGRAEVE, Doyenne des IA-IPR                                                                      | PRÉSENTE |
| Mme Yannick LAMBOLEZ, cheffe du PAPP         | PRÉSENTE | M. Pascal JAVERZAC, Doyen des IEN 2 <sup>nd</sup> degré ET-EG-IO                                                |          |

**REPRESENTANT(E)S DU PERSONNEL**

| <b>MEMBRES TITULAIRES</b>                            | <b><i>EMARGEMENT</i></b> | <b>MEMBRES SUPPLEANTS</b> | <b><i>EMARGEMENT</i></b> |
|------------------------------------------------------|--------------------------|---------------------------|--------------------------|
| <b><i>Fédération Syndicale Unitaire (F.S.U.)</i></b> |                          |                           |                          |
| Mme Caroline QUINIOU                                 |                          | Mme Annie SCHEIDEL        | PRÉSENTE                 |
| Mme Marie-Hélène PLARD                               | PRÉSENTE                 | Mme Marion FOURET         |                          |
| Mme Catherine ROUSTAN                                | PRÉSENTE                 | Mme Agnès BRIELLES        |                          |
| M. Yann MAHIEUX                                      |                          | M. Mathieu LOGOTHETIS     | PRÉSENT                  |

| <b>FNEC-FP FO</b>         |          |                       |          |
|---------------------------|----------|-----------------------|----------|
| M. Arnaud ALBAREDE        | PRÉSENT  | Mme Carima BOUTADJINE |          |
| M. Luc BENIZEAU           | PRÉSENT  | Mme Virginie PEROU    | PRÉSENTE |
| Mme Karima BENSAID        | PRÉSENTE | M. Romain MAHLER      | PRÉSENT  |
| <b>U.N.S.A. Education</b> |          |                       |          |
| M Anthony DUBOIS          |          | M. Bastien DIAZ       | PRÉSENT  |
| <b>CGT Educ'action</b>    |          |                       |          |
| M. Julien MARJULT         |          | Mme Périne DE ARAUJO  | PRÉSENTE |

| <b><i>SUD Education</i></b> |  |                       |         |
|-----------------------------|--|-----------------------|---------|
| Mme Johanna CILLAIRE        |  | M Christian SAUTTREAU | PRÉSENT |

| <b><i>Invités</i></b>                                                     |         |
|---------------------------------------------------------------------------|---------|
| M. Emeric HUGUET                                                          | PRÉSENT |
| M. Pierre Marie GIARD – Chargé de mission<br>auprès du secrétaire général | PRÉSENT |